

Public visé et prérequis

Pour toute personne active, salariée du secteur privé ou public, indépendante ou demandeuse d'emploi qui se questionne sur son avenir professionnel.

Aucun prérequis n'est exigé.

Néanmoins, une compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports, répondre aux questionnaires, effectuer les tests et réaliser des entretiens individuels approfondis.



Accessibilité

Quel que soit votre problématique ou votre handicap, contactez nous en amont de la prestation.

Une analyse approfondie sera alors réalisée avec vous afin d'identifier les actions à mettre en place au niveau pédagogique et/ou technique et/ou la nécessité de solliciter notre réseau partenaire afin de vous permettre d'accéder à nos prestations dans les meilleures conditions possibles.

Nous sommes inscrits dans le réseau des référents handicap de l'Agefiph de la région Pays de la Loire.

Nos locaux sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite sur le site de Vendée et partiellement sur le site de Loire Atlantique.

Contact

AVENIR PRO'Pulsé
Centre d' Affaires KIKBOX
3, Rue Robert Schuman
85 170 Dompierre sur Yon

Hélène DELANOË : 07.65.87.10.76

avenirpropulse@gmail.com
www.avenir-propulse.fr
SIRET : 911 241 172 00012



« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour voir du nouveau et non pas pour se battre contre l'ancien. » Dan Milman



Objectifs

- Prendre du recul sur votre situation professionnelle actuelle
- Analyser vos besoins, vos motivations, vos valeurs professionnelles et pistes de progressions
- Apprendre à mieux vous connaître
- Mettre en lumière vos ressources, vos potentiels connus ou ignorés
- Découvrir de nouveaux intérêts, motivations ou perspectives professionnelles
- Définir votre projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation
- Elaborer votre scénario d'évolution professionnelle
- Identifier vos compétences, aptitudes personnelles et professionnelles transférables à votre projet et celles à développer
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du projet professionnel et en prévoir les principales modalités de mise en oeuvre
- Mettre en avant vos atouts pour demander une évolution de carrière à votre employeur, une demande de formation ou trouver un emploi

A l'issue du bilan de compétences, vous aurez développé la capacité à prendre des décisions pour la suite que vous voulez donner à votre carrière, appris à mieux vous connaître, identifier vos compétences, le cas échéant identifier une formation adaptée à votre situation et appréhender les moyens de mise en oeuvre de votre projet.



Déroulement

Cadre légal : Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.

Phase 1 : la phase Préliminaire (2h00)

- Analyser de votre demande, vos besoins
- Déterminer le « format » le plus adapté à votre situation (présentiel, distanciel, mixte)
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan
- Fixer les objectifs et nos engagements partagés

Phase 2 : la phase d'Investigation (+/- 12 à 14h00)

- Analyser votre parcours scolaire, personnel et professionnel
- Identifier vos besoins, vos centres d'intérêts, vos motivations, vos valeurs
- Explorer votre personnalité à l'aide de tests d'orientation et de personnalité
- Examiner vos compétences, vos savoirs, vos savoirs faire et savoir être
- Déterminer vos atouts, vos forces, points de vigilance et points de progression
- Explorer des voies professionnelles possibles
- Réaliser une ou des enquête(s) métier(s)
- Définir votre projet d'évolution professionnelle, en vérifier la pertinence et le cas échéant élaborer une alternative ou autres scénarios possibles
- Construire le plan d'actions nécessaire à la mise en oeuvre du projet

Phase 3 : la phase de Conclusion (+/- 8 à 10h00)

- Formaliser le travail réalisé au cours du bilan
- Définir une stratégie afin de prioriser les actions à mettre en oeuvre et prévoir celles à venir après le bilan
- Co-construction d'un document de synthèse

Durée, Modalités de mise en oeuvre et délais d'accès

La durée de notre bilan de compétences est de 24h00 d'entretiens individuels.

Un bilan de compétences dure en moyenne entre 3 à 6 mois

Chez Avenir Pro'pulsé nous privilégions les accompagnements en présentiel. Cela étant, nous pouvons réaliser votre bilan à distance ou de façon mixte (présentiel et distanciel).

Avant de vous inscrire dans notre programme, un premier entretien préalable gratuit et sans engagement est réalisé.

Une fois que vous avez procédé à votre inscription, vous disposez d'un délai de 14 jours ouvrés de rétractation.

Passé ce délai, Avenir Pro'pulsé s'engage à démarrer votre bilan dans un délai maximum de 4 semaines.

Entrées et Sorties permanentes

Nous fixons ensemble les jours et heures de rendez-vous à l'aide d'un calendrier prévisionnel.

Possibilité de rendez-vous

Site de Dompierre sur Yon (85)
du lundi au vendredi
entre 9h00 et 19h30
et le samedi de 9h00 à 13h00

Site de Basse-Goulaine (44)
du Lundi au Vendredi
entre 9h00 et 19h00

Tarifs

Financement CPF ou autre système (OPCO, plan de développement des compétences, FAF, FPE, FPP..) selon votre situation et secteur d'activité (privé/public) :

2400 € les 24h00

Si financement totalement personnel:
2250€ les 24h00

Demandez nous un devis



Nos outils pédagogiques

- Une méthodologie facilitant le processus de projection (ADVP).
- Des exercices adaptés et concrets (centres d'intérêts, motivations, valeurs, besoins, savoirs être, savoirs faire, compétences).
- Des tests de personnalités.
- Des apports en connaissances (découverte de métiers, des formations, des dispositifs de financement, du marché de l'emploi).
- Des enquêtes métiers.
- Des entretiens individuels.
- Co-construction d'une synthèse qui reprend les points essentiels du bilan, la démarche et la mise en oeuvre du ou des projets retenus.

Suivi et Evaluation

- Auto évaluation de vos connaissances au début et à la fin du bilan afin de s'assurer de l'atteinte de vos objectifs.
- Rédaction de nos engagements réciproques et personnalisés.
- A l'issue de chaque phase, votre conseiller s'assure avec vous du bon déroulement du bilan et des objectifs fixés.
- Après chaque rendez-vous, nous signons une feuille de présence.
- Le dernier jour de votre bilan, vous repartez avec un portfolio présentant l'ensemble des exercices réalisés ainsi qu'un document de synthèse. Ils sont votre unique propriété et ne peuvent être communiqués à personne sans votre accord.
- Remise d'un certificat de réalisation et d' une attestation de fin de formation.
- Enquête de satisfaction dès la fin du bilan puis 6 mois plus tard.
- Un entretien de suivi, six mois après la fin de votre bilan. L'occasion de faire le point sur votre situation et d'évoquer ensemble d'éventuels réajustements à mettre en oeuvre ou répondre à vos questions.

Nos engagements réciproques

Nos bilans résident avant toute chose, dans la co-construction, la confiance que le conseiller et le bénéficiaire vont s'accorder.

La qualité d'écoute, de dialogue et de compréhension seront donc la clé de la réussite de votre accompagnement que nous voulons, adapté et personnalisé.

Il faut donc se placer dans une logique de rencontre, de découverte pour favoriser votre introspection et votre capacité à vous projeter vers un avenir professionnel plus épanouissant.

Les plus values

- Un consultant référent unique tout au long du bilan.
- 24 heures d'entretiens individuels avec votre consultant.
- Un organisme de formations à taille humaine qui vous connaît et sait répondre à vos questions.
- Un réseau de partenaires multiples afin de vous orienter et compléter vos besoins le cas échéant (agence de recrutement, professionnels de la santé et du bien-être, organismes de formation certifiantes ou diplômantes etc...).
- Un programme centré sur vous, vos motivations et votre système de valeurs qui reste en lien avec la réalité du marché de l'emploi.
- Un programme éligible aux financements tiers : Compte Personnel de Formation (CPF), OPCO, Entreprise, FAF.
- La possibilité de choisir la modalité d'accompagnement adaptée à vos besoins (mixte, présentielle et distancielle).